**

***Formulaire de demande de subvention du Projet Wilde Ganzen***

*Ce formulaire fait partie d'une demande de financement à ‘Wilde Ganzen' aux Pays-Bas. Cette partie doit être remplie par le partenaire d'exécution, soit en anglais, français, espagnol ou portugais.*

*Cette partie du formulaire ainsi que le plan de financement du partenaire néerlandais seront envoyés par le groupe hollandais à ‘Wilde Ganzen'. Veuillez vous assurer d'avoir lu et répondu à toutes les questions.*

***1. INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ORGANISATION***

*Titre du projet*

**Actions d’appui socio économique et culturel aux groupes marginalisés comme mesure de la promotion de la paix en territoire de Lubero, province du Nord-Kivu, RD Congo.**

**(Cas spécifique des Filles précocement mères des villages : *BUFUNDI/ KIVWA, LISOLYANGOKO/MUGHENDO, VUKUKE /VWAMBALI, BIASA, VUSIVWAMESO / KUGHULUKE ET VUHITIRA / KAKOVA*** **à travers l’aire de santé de IVATAMA, Zone de santé de MUSIENENE, Territoire de Lubero, Province du Nord-Kivu en RDC).**

*Nom complet de l’organisation, qui est le propriétaire du projet*

*Organisation exécutante:* ***ACPDI***

*« Actions des Communautés Paysannes pour le Développement Intégré »*

*Pays*

 *DRC Congo*

***COORDONÉES DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET***

*M / Mme*

*Adelard Paluku*

*Nom de famille*

 *Kachelewa*

*Adresse email*

 *E-mail :**acpdi.rdcongo@gmail.com* *E-mail : acpdi\_2003@yahoo.com*

*Numéro de téléphone*

 *+243 994 374 596*

*Numéro de portable*

|  |
| --- |
| *+243 810 062195* |

*Position dans l’organisation*

 *Sécrétaire Exécutif*

*Pays*

 *DRC Congo*

*Le cas échéant, s'il vous plaît mentionner une deuxième personne de contact pour ce projet :*

*Nom: M/Mme : KAVIRA SYALIKOWIWE Bilha*

*Email:acpdi.rdcongo@gmail.com*

*No de téléphone:+243997127607*

*No de portable:+243815151770*

*Position: Présidente du Conseil d’Administration/ ACPDI*

***SVP ACPDI ajoutez l’information***

***COORDONÉES DE L’ORGANISATION***

*B.P.*

*Code postal*

*Adresse de visite*

 *Cellule Visogho No 69, Quartier Visogho, Commune Kimemi, Ville de Butembo, Province du Nord – Kivu, République Démocratique du Congo*

*Village/Ville*

 *Ville de Butembo*

*Pays*

 *République Démocratique du Congo*

*Numéro de téléphone*

 *+243 994 374596 +243 8810062195*

*Site Web*

*Adresse email*

 *E-mail :* *acpdi.rdcongo@gmail.com* *acpdi\_2003@yahoo.com*

***2. DESCRIPTION DE VOTRE ORGANISATION***

*a) Veuillez nous fournir l'information pertinente au sujet de votre organisation :*

*- Mission: voir ci-dessous*

*- Vision: voir ci-dessous*

*- Profession: voir ci-dessous*

*- Groupe cible de ACPDI :*

* *Paysans agriculteurs et éleveurs (vulnérables et pilotes) faisant activement parties prenantes dans la sécurité alimentaire,*
* *les jeunes marginalisés et désœuvrés (Ex combattant, les filles précocement mères, jeunes filles et garçons oisifs car quand ces derniers ne sont pas encadrés deviennent trop dangereux pour la communauté entière,*
* *les personnes sinistrées suite aux guerres et aux catastrophes naturelles*
*

*- Les résultats que vous obtenez:*

*- Les résultats que ACPDI attend obtenir:*

* *Emplois crées dans le rang des ménages paysans et des jeunes vulnérables à partir de l’appui technique, matériel en faveur de groupes cibles et ces derniers subviennent à leurs besoins et améliorent leurs conditions de vie.*

*Taux de chômage atténué et effectifs des assaillants fauteurs de troubles diminuent*

* *Les personnes sinistrées se reconstituent et augmentent leurs capacités de résilience.*

***Mission****: ACPDI contribue à l’autopromotion socio-économique et culturelle de la communauté paysanne.*

***Vision****: ACPDI vise avoir un paysan solidaire, laborieux, vaillant, bienveillant  capable de s’auto-prendre en charge dans la diversité des relations  tendres avec les autres dans un environnement sain et  pacifié.
Mandat : ACPDI est commissionné pour le relèvement  multisectoriel des membres des communautés paysannes en vue de lutter contre leur pauvreté*

*-* ***Profession****:*

*Contribuer à l’amélioration des conditions de vie des ménages paysans et des personnes vulnérables par des actions d’auto prise en charge au sein des communautés paysannes  dans un environnement sain et pacifié en territoire de Beni et de Lubero, N-Kivu.*

 *Les objectifs spécifiques :
•       Améliorer  les moyens de subsistances  et  promouvoir les sources  de revenus des ménages  paysans pour leur autonomie dans un environnement sain et pacifié.
•       Améliorer  les moyens de subsistances des jeunes  vulnérables, désœuvrés  et  marginalisés  et  assurer  leur accompagnement vers leur autonomie par la réinsertion socio économique et culturelle et par des actions de consolidation de la paix au sein des communautés paysannes.
•       Améliorer les conditions socio sanitaires, hygiéniques et hydriques par des actions d’assainissement de membres de la communauté.
•       Contribuer à l’amélioration des infrastructures socio économiques et culturelles au sein des communautés paysannes.
•       Contribuer à la protection de l’environnement au sein des communautés paysannes.
•       Améliorer les conditions de vie des personnes victimes  des catastrophes naturelles et autres.*

*Approche d’intervention*

*ACPDI met l’accent sur la responsabilisation des bénéficiaires du projet et leur renforcement des capacités lors de l’exécution des activités au sein des communautés paysannes.*

*Les projets sont gérés suivant la méthode de gestion axée sur les résultats.*

*ACPDI travaille aussi en synergie avec d’autres organisations non*

*gouvernementales se trouvant dans son rayon d’actions et aussi en collaboration*

*avec les services techniques étatiques de tutelle.*

*Dans l’exécution de ses programmes ACPDI introduit les thématiques axés sur :*

* *La vulgarisation des techniques agricoles adéquates en vue de l’augmentation de la production à travers les communautés paysannes.*
* *La promotion du système de crédit rotatif en faveur des membres des communautés paysannes.*
* *La vulgarisation des thèmes sur la promotion de la paix pour un environnement pacifié dans la zone d’intervention.*
* *La transformation des produits agricoles en vue de l’amélioration des conditions sociales et nutritionnelles des membres des communautés paysannes.*
* *L’encadrement de la jeunesse désœuvrée et assurer la réinsertion sociale et culturelle par l’apprentissage des métiers.*
* *La promotion des actions liées à la santé, hygiène, eau et assainissement au sein des communautés paysannes*
* *La réhabilitation des infrastructures par le CASH FOR WORK et par HIMO*
* *La vulgarisation des techniques liées à la protection de l’environnement et gestion rationnelle des ressources naturelles (Reboisement et usage des foyers améliorés)*
* *Promouvoir les mutualités et l’entraide sociale au sein des communautés paysannes.*

*b) Comment votre organisation est-elle structurée ?* ***SVP ACPDI ajoutez l’information***

*- Les noms des membres du conseil d'administration: ci dessous*

*- Nom du directeur: ci dessous*

*- Nombre d'employés rémunérés: ci dessous*

*- Nombre de bénévoles: ci dessous*

*- Statut légal avec le numéro d’enregistrement officiel: ci dessous*

* ***Stucture de ACPDI : Cfr Organigramme décrit dans le document de renseignements sur ACPDI.***

***Organes de ACPDI :***

* *Assemblée Générale*
* *Conseil d’Administration*
* *Commission de contrôle*
* *Secrétariat Exécutif*
* ***Noms des membres du Conseil d’Administration .***

*Mme KAVIRA SYALIKOWIWE Bilha (Présidente du C.A),*

 *MBUSA SILULEGHA (Vice Président du C.A),*

 *Mme KAHINDO MUHASA Nicole (Secrétaire rapporteur),*

 *Mme KAVIRA MUHINDO Marie Anne(Trésorière),*

*Josaphat KAHUMBA KISOLU (Conseiller),*

 *KATALIKO RHUGHYA Gabriel(Conseiller),*

*KAMBALE KANIKI Lameck(Conseiller).*

* ***Noms du Directeur****: Adelard PALUKU KACHELEWA*

***EFFECTIF DU STAFF TECHNIQUE REMUNERE ET BENEVOLE DE ACPDI***

* ***Nombre d’employés rémunérés***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | ***Nombre***  | ***Hommes*** | ***Femmes*** |
| ***Nationaux*** | ***26*** | ***15*** | ***11*** |
| ***Expatriés***  | ***-*** | ***-*** | ***-*** |
| ***Total***  | ***26*** | ***15*** | ***11*** |

* *26 agents dont 16 impliqués dans le programme promotion de la paix et gouvernance communautaire, 6 impliqués dans le programme sécurité alimentaire et 3 impliqués dans le programme reboisement et protection de l’environnement, 1 impliqué dans le programme de réhabilitation des infrastructures routières et bâtiments, 1 chargé du volet hygiène et assainissement et wash. Suivant l’aspect genre : 11 femmes et 15 hommes.*
* ***Nombre d’agent bénévoles***

*92 Présidents des comités des Communautés Paysannes à travers les pools de supervision:*

*Pool de supervision de Kirumba: 18 présidents des comités*

*Pool de supervision de Kitsomiro: 11 présidents des comités*

*Pool de supervision de Kipese: 21 présidents des comités*

*Pool de supervision de Beni: 9 présidents des comités*

*Pool de supervision de Musienene: 16 présidents de comités*

*Pool de supervision Kasindi : 17 présidents de comités*

***70 Présidents des clubs de paix à travers 11 aires de santé.***

*Aire de santé Kipese: 5 présidents de club de paix*

*Aire de santé Baraka: 7 présidents de club de paix*

*Aire de santé Kasima: 6 présidents de club de paix*

*Aire de santé Kirikiri: 7 présidents de club de paix*

*Aire de santé Kagheri: 4 présidents de club de paix*

*Aire de santé Nzenga/ BENI: 9 présidents de club de paix*

*Aires de santé Kitsombiro –Kalungu: 6 présidents de clubs de paix*

*Aire de santé Munoli : 4 présidents de clubs de paix*

*Aire de santé Vusamba : 12 présidents de clubs de paix*

*Aires de santé Kangahuka –Kasanga/ Beni : 10 présidents de clubs de paix*

***Statut légale avec numéro d’ enregistrement officiel:***

Pour la légalité de notre association “ ACPDI”, nous détenons les documents officiels suivants :

* Acte notarié No ON/Bbo/086/2004 du 14 septembre 2004-Acte de reconnaissance temporaire No 3072/VB/010/N 36 /36 /2013/ Maire de la Ville de Butembo de le 15/02/2013.
* Certificat d’identification d’ONGN No 018/DPD/NK/004 du Ministère du plan et du développement, Division Provinciale du Nord Kivu.
* Attestation d’enregistrement No JUST.2/014/GS/CA/DP-NK/2013 du 2/2/2013 par le Chef de Division Provinciale de la justice et garde des sceaux.
* Autorisation No55.00/304/IP-AGRI/NK/2013 du 6 /02 2013 de l’Inspecteur Provincial de l’agriculture, pêche et elévage du Nord-Kivu.
* Attestation No 08/DIVAS/N-K/AS/016/2013 du 20/2/2013 par le Chef de Division Provinciale des Affaires Sociales et de Solidarité Nationale.
* Arreté Provincial No 01/045/CAB/GP-NK/2013 du 8 avril 2013 portant Autorisation provisoire de Fonctionnement de l’ASBL « Actions des Communautés Paysannes pour le Développement Intégré », ACPDI en sigle delivré et signé le 8 Avril 2013 par le Gouverneur de la province du Nord-Kivu, Honorable Julien PALUKU KAHONGYA.
* Arreté Ministériel No 206 CAB/MIN/AGRIDER/ 2013 du 24/10/2013 accordant avis favorable valant autorisation provisoire de fonctionnement à l’Association Sans But Lucratif dénommé « Actions des Communautés Paysannes pour le Développement Intégré » ACPDI en sigle delivré et signé à Kinshasa par le Ministre National de l’Agriculture et Développement Rural ; Honorable Jean Chrisostome VAHAMWITI MUKESYAYIRA.
* Accusé de réception du Ministère de la justice et droits humains No F.92/21748 Motif :Requête en obtention de la personnalité juridique introduite le 5 février 2014, No JUST /SG/20/295/2014 signé à Kinshasa le 15 Février 2014 par le Directeur Chef de Services des Cultes et Associations.
1. **Numéros d’indentification de ACPDI par DGI, INSS, INPP, DGNRK**

**NUMERO IMPOT** : A1802348Y, Transmis par lettre No 11/09000537A/DGI/DIRAF/DIGR/IM/2018 du 7 février 2018 par Eric BULUNDWE KASAMBA ; Directeur National/ Kinshasa, RDC.

Numéro d’identification Nationale à la DGI : T06697Y du 7 Mai 2012

Numéro d’identification à l’INSS : 1002001669W01 du 30 Mai 2012

Numéro d’identification à l’INPP : 520.61 du 28 Août 2012

Numéro d’identification à la DGNRK : A 006601 du 9 Août 2012

1. **Reconnaissance de ACPDI comme multiplicateur semencier**

Protocole d’accord du 13 Mars 2014 entre SENASEM et ACPDI avec Visa de l’Inspecteur de l’AGRIPEL/ Territoire de Lubero/ Province du Nord-Kivu/RDC

*c) Quelles sont les revenus financières nécessaires pour exercer vos activités régulières (en dehors de ce projet)? (Communauté, gouvernement, des donateurs étrangers, partisans dans le pays, etc.)* ***SVP ACPDI ajoutez l’information en général***

*- % des revenus provenant de:*

*- Ces revenus sont ils stables? Est-ce qu’elles augmentent?*

*Cfr Tableau de financement en annexe II.*

*d) Quel est le contexte du fonctionnement de votre organisation? Dans quel contexte se situe ce présent projet? (les conditions locales (naturelles, politiques) et les personnes et les institutions qui sont favorables ou non à votre travail):*

*- Contexte général: voir ci-dessous*

*- Reconnaissance de votre travail par la communauté et/ou de gouvernement : voir ci-dessous*

*- Les conditions locales favorables:* ***ACPDI svp ajoutez l information : voir ci dessous***

*- Les conditions locales défavorables:* ***ACPDI svp ajoutez l information : voir ci dessous***

*- Personnes et institutions favorables:* ***ACPDI svp ajoutez l information : voir ci dessous***

*- Personnes et institutions défavorables:* ***ACPDI svp ajoutez l information : voir ci dessous***

***Contexte général: Etude et analyse du milieu***

*Située en Territoire de Lubero, Chefferie de Baswagha, la zone de santé de Musienne a son bureau centrale de la zone de santé à proximité de la route nationale N° 4 à 17 km au sud de la ville de Butembo. Sur le plan climatique, la zone de santé de Musienene se trouve dans la zone à 4 saisons : deux humides (mi février à mi- juillet et mi août à mi janvier) et deux sèches (mi janvier à mi février et mi juillet à mi août). Elle compte 20 aires de santé qui dénombrent actuellement une population de 262254 personnes soit environs 43709 ménages. Cette population est majoritairement jeune selon les données fournies par le bureau central de la zone de santé (BCZS) qui justifient que de 1 à 29 Ans, cette jeunesse représente 71% de la population totale avec un taux d’accroissement de 3%. Dans nos évaluations socio-économiques de juillet 2018, nous avons focalisé notre attention sur l’aire de santé de IVATAMA pour 6 villages sur l’ensemble de 19 villages de sa circoncription :*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| No | Villages | Effectif de la population |  Nombres des ménages  |
| 1 | BUFUNDI / KIVWA | 1504 | 217 |
| 2 | LISOLYANGOKO / MUGHENDO | 1665 | 206 |
| 3 | VUKUKE / VWAMBALI | 634 | 136 |
| 4 | BIASA | 728 | 104 |
| 5 | VUSIVWAMESO / KUGHULUKE | 1097 | 172 |
| 6 | VUHITIRA / KAKOVA | 558 | 87 |
|    | **Total** | **6186** | **922** |

***Commentaires:*** *Les 6 villages cibles regorgent* **6186** *personnes correspondant à* **922** *ménages.*

*Aspect sécuritaire: La zone de santé de Musienene est une zone post conflit dont ses zones environnantes regorgent encore des factions rebelles actifs qui affectent négativement la vie socio-économique de la population de cette entité sanitaire. A coté de la présence des groupes armés dont FDLR et mayi-mayi aux environs de cette zone de santé, on note aussi la présence des personnes indésirables socialement dont ex-combattants, filles précocement mères et autres jeunes désœuvrés à risque dont considération particulière faite aux filles précocement mères désœuvrés disséminées en moyenne à travers 65 % de ménages pour l’ensemble de sa population. Ce qui est positif pour cette zone, elle est le lieu d’asile pour les ménages déplacés d’autres contrée insécurisée par les groupes armés. Lors de nos évaluations de juillet 2018 en aire de santé IVATAMA, notre rapport fait état de 172 ménages déplacés en provonance de Beni, de Rutshuru et de Walikale. Ces ménages cantonnés dans des ménages d’acceuil y sont sans assistance des intervenants ni humanitaire ni du gouvernement.*

*A travers les 6 villages cibles de notre projet, quatre catégories de jeunes désoeuvrés et marginalisés sont les suivantes:* ***9 ex combattants, 434 filles mères,191 garçons oisifs et 224 filles oisives réunissant un total de 858 jeunes désoeuvrés et marginalisés****.**Tous ensemble sont indexés d’être auteurs des exactions sur la paisible population. De ces effectifs des marginalisés indésirables socialement on compte aussi bien des orphelins et des déplacés. Aux filles mères seules viennent aussi 490 enfants bâtards (291 filles et 199 garçons) dont la responsabilité revient à cette catégorie marginalisée et désœuvrée.*

*Ces filles précocement mères sont indexées pour nombreux maux qui désarticulent la cohabitation pacifique dans la contrée. D’autres acteurs comme les ex combattants, les autres jeunes oisifs désœuvrés (garçons et filles), les assaillants d’identité inconnus s’improvisent aussi mais avec une virulence négligeable de maux que ceux commis par les filles précocement mères du milieu. Le tableau ci dessous visualise toutes les catégories de jeunes désœuvrés et marginalisés disséminés à travers les 6 villages cibles de l’aire de santé de IVATAMA:*

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **No** | **Villages** | **Ex-combattants** | **Filles Mères** | **Garçons****Oisifs**  | **Filles****Oisives**  | **Total** |
| 1 | BUFUNDI / KIVWA | 1 | 74 | 32 | 22 | 129 |
| 2 | LISOLYANGOKO / MUGHENDO | 1 | 69 | 28 | 41 | 139 |
| 3 | VUKUKE / VWAMBALI | 2 | 92 | 37 | 36 | 167 |
| 4 | BIASA | 1 | 77 | 36 | 49 | 163 |
| 5 | VUSIVWAMESO / KUGHULUKE | 1 | 56 | 27 | 43 | 127 |
| 6 | VUHITIRA / KAKOVA | 3 | 66 | 31 | 33 | 133 |
| **Total** | **9** | **434** | **191** | **224** | **858** |

## *Commentaires: il ressort de ce tableau que dans les 6 villages il y a un effectif de 858 jeunes désœuvrés et marginalisés regroupés en quatre catégories dont 9 ex combattants, 434 filles mères, 191 garçons oisifs et 224 filles oisives réunissant un total de 858 jeunes désœuvrés et marginalisés. De manière spécifique, notre projet a comme cible direct “ Les filles précocement mères” qui représentent 51 % de l’effectif Total de 858 jeunes désoeuvrés et marginalisées habitants les 6 villages cibles. Cette catégorie des personnes sont indexés dans plusieurs exactions qui mettent en déroute les initiatives du développement dans milieu. A partir de ces filles mères viennent aussi 490 enfants bâtards qui sont à leurs charges dont leurs répartitions par village sont présentées dans le tableau dessous:*

***Le nombre des dépendants directs des filles précocement mères des 6 villages cibles est visualisé à travers le tableau ci après:***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Villages***  | ***Nombres des Filles Mères*** | ***Nombre d’enfants dépendants*** |
| ***F*** | ***M*** | ***Total*** |
| BUFUNDI / KIVWA | 74 | *54* | *38* | *92* |
| LISOLYANGOKO / MUGHENDO | 69 | *46* | *27* | *73* |
| VUKUKE / VWAMBALI | 92 | *61* | *40* | *101* |
| BIASA | 77 | *43* | *37* | *80* |
| VUSIVWAMESO / KUGHULUKE | 56 | *39* | *25* | *64* |
| VUHITIRA / KAKOVA | 66 | *48* | *32* | *80* |
| **Total** | **434** | *291* | *199* | *490* |

***Source : Nos enquêtes sur terrain.***

***Commentaires:***

*434 filles précocement mères ont 490 enfants dépendants directs dont 199 garçons et 291 filles dont l’âge varie entre 0 à 6 ans sans espoir d’être scolarisés. Il convient de noter que les quelques enfants des filles précocement mères en âge scolaire n’ont pas accès aux études car leurs parents n’ont pas des sources de revenus devant faciliter le payement des frais scolaires.*

## *EVALUATION SPECIFIQUE DE VULNERABILITE ET ANALYSE DE GROUPE SPECIFIQUE DES FILLES PRECOCEMENT MERES*

*Outre les filles rendues précocement mères pendant leurs actions au sein des groupes armées, d’autres sont tombées victimes des violences sexuelles perpétrés par les rebelles et d’autres forces régulières pendant les affrontements dans cette zone. Mais aussi les autres le sont à cause des conditions de vie difficiles aux quelles certains hommes mal intentionnés profitent en octroyant des dons favorisant une cohabitation dont les conséquences directes sont les grossesses précoces et les IST (infections sexuellement transmissibles). Plus des 434 filles précocement mères non encadrées sont dénombrées dans les 6 villages cibles de l’aire de santé ciblé dans la zone de santé de Musienene.*

*Pour pouvoir réunir les données sur les exactions, dix groupes des discussions ont été réalisés et ces groupes ont connu la participation active de 165 personnes dont 13 autorités locales soit 8%, 12 autorités sanitaires soit 7 %, 70 jeunes soit 42 % (les filles précocement mères, les garçons et les filles oisifs), 42 parents soit 26 % de participants et 28 leaders soit 17 %.*

*Notre échantillon prouve que 4 causes majeures sont à la base des naissances précoces chez les jeunes filles de notre zone.*

***Les causes des naissances précoces chez les filles de la zone cible ressortent à travers le tableau ci après:***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Causes des naissances précoces par les filles mères*** | ***Fréquence***  | ***%*** |
| *Les violences sexuelles dont les filles sont victimes de la part des rebelles des différentes factions, armée régulière et certains civiles.* |  *37* | *22%* |
| *Manque source des revenus*  |  *85* | *52%* |
| *Recherche du partenaire au mariage*  |  *15* | *9 %* |
| *Pauvreté des parents*  | *28* | *17 %* |
| ***Total***  | ***165*** | ***100%*** |

***Commentaires***

*Le manque de source des revenus (52%) est à la première place des causes des naissances précoces car ayant des besoins vestimentaires et alimentaires non satisfaits par leurs parents. Elles se familiarisent à certains hommes qui profitent de cet état de faiblesse en leur livrant des dons comme pièges.*

*Les violences sexuelles constituent la cause secondaire des naissances précoces dans la zone suite aux multiples guerres qu’elle a connue.*

 *Les effets de la guerre ont soumis les parents dans une profonde paupérisation aggravée par certaines considérations cultures ont obligés aux enfants d’abandonner l’école et surtout ceux du sexe féminin car les parents ne sont plus capables de payer les frais scolaires et non plus de répondre à certains de leurs besoins. La recherche de partenaire pour le mariage est une autre cause car la région est dominée plus par une population féminine à cause de l’extermination des hommes par les guerres répétitives dans la zone.*

* ***Considérations sociales d’une jeune fille précocement mère***

*Sans considération des causes à l’origine de cet état, toutes les filles précocement mères portent les qualificatifs marginaux ci-après :*

* *Elles sont sans estime social ni confiance à leur entourage y compris leurs parents (sont des rejetées sociales)*
* *Elles sont sans espoir d’être mariées (sont marginales)*
* *Elles hébergent les malfaiteurs pourvu qu’elles gagnent d’eux quelque chose (sont pauvres)*
* *Elles sont appelées des sans capital, c'est-à-dire qu’elles ne comptent que sur leurs sexes*
* *Elles sont aussi appelées des sans avenir, c'est-à-dire que leur vie est limitée au présent (ne peuvent pas réfléchir sur le lendemain, c'est-à-dire sans espoir du lendemain)*
* *En majorité analphabètes (ne savent ni lire ni écrire ni calculer)*
* *Collaboratrices et éclaireuses des pillards et voleurs (Elles sont en connivence avec les assaillants)*
* *Voleuses des bêtes de basse cours et des produits des récoltes*

*En dehors des tous les qualificatifs énoncés ci-haut, les filles précocement mères posent les* ***principaux problèmes ci-dessous****:*

* *Le manque d’espoir à notre avenir et à celui de nos enfants car sans activité génératrice des revenus et surtout que nous sommes analphabètes.*
* *Certaines jeunes filles mères sont expulsées du toit de leurs parents alors qu’elles sont abandonnées par les hommes qui les auraient rendus grosse. Elles sont logées par des personnes de bonne volonté.*
* *L’ignorance de l’écriture, de la lecture et du calcul.*
* *Enfants en majorité non scolarisés*
* *Incertitude et instabilité des quelques activités entreprises.*

*Les dépendants des jeunes filles précocement mères ne jouissent pas des mêmes droits et faveurs familiales comme d’autres enfants de la famille. Ils n’ont pas droit à l’éducation car leurs responsables monoparentaux n’ont pas des sources de revenus. Ils sont défavorisés de l’affection parentale du père car n’en ont pas. Ils sont défavorisés à la succession et à l’héritage de la terre car leurs mères en sont aussi défavorisées. Ces enfants n’ont espoir à l’avenir que dans la mesure où leurs oncles sont riches et que ces derniers acceptent de s’occuper d’eux.*

* ***Les grandes activités entreprises par les quelques filles précocement mères*** *enquêtées à ce sujet sont :*
* *L’agriculture du manioc, culture de tomate et maïs dont l’espace ne dépasse pas 3 ares et dont les revenus ne dépassent pas 15$ par récolte où la période culturale est de 12 mois pour le manioc, 4 mois pour la tomate mais trop exigeante car nécessite des produits phytosanitaire dont leurs coût très onéreux.*
* *Le petit commerce du sombé sur un long parcours en pied dont les revenus mensuels n’excèdent pas 10 $ avec plus des risques de fanaison quand la vente traine.*
* *Le petit commerce de l’arak (boissons traditionnelles fabriquées en base du maïs) dont les revenus mensuels ne dépasse pas 18$ avec plus des risques de détérioration du produit si la vente s’étend sur plus de 2 jours, risque de bagarre des clients enivrés qui causent souvent des dégâts matériels.*
* ***Interventions ultérieurement entreprises au profit des filles précocement mères dans la zone***

*Abandonnées à leur triste sort, aucune intervention n’a été signalée dans le rang des jeunes filles précocement mères.*

* ***Besoins des filles précocement mères***

*Eu égard aux difficultés énoncées ci-dessus, les filles précocement mères présentent les besoins ci-dessous :*

* *Besoins en formation artisanale (coupe et couture, coiffure dame)*
* *Besoins alimentaires et vestimentaires pour leurs dépendants (enfants)*
* *Besoins de formation en alphabétisation (écrire, lire et calculer)*
* *Besoins de renouveler notre estime et confiance avec notre entourage à partir de nos AGR (Activités Génératrices des Revenus) fonctionnelles (relatives à la formation artisanale suivie), d’où une nouvelle appellation relative à la fonction exercée à la place de fille sans espoir (fille précocement mère)*
* *Besoins de revivre l’espoir du lendemain à partir des rendements améliorés des AGR fonctionnelles*
* *Besoins de scolariser nos enfants à partir des revenus des nos ateliers*

***Sur le plan économique****, cette aire de santé est généralement située en milieu rural où l’activité principale de la population est l’agriculture de subsistance combinée à l’élevage du petit bétail. La production de cette agriculture généralement vivrière avec les principales cultures comme le manioc, les haricots, les maïs, les patates douces, les tarons, le soja, les arachides, la tomate, les aubergines et les bananiers est très faible dans ces entités. Les espèces animales élevées dans cette contée sont respectivement les cobayes, les poules, les chèvres, les porcs, les lapins et les moutons qui font en maintes reprises l’objet des vols.*

*A part cette agriculture de subsistance vivrière, les cultures d’exploitation industrielle de cette zone sont le café arabica et robusta et le cacaoyer. L’agriculture y est pratiquée par des ménages agricoles sur de petites étendues, avec des outils rudimentaires et des semences non améliorées. Le non maitrise des techniques agricoles et des techniques d’élevage et le mauvais état des routes sont aussi des raisons de la faible production des exploitations agricoles.*

*Les conditions de vie des ménages dans cette aire de santé sont assez mauvaises car seule l’agriculture de subsistance avec des revenus insignifiants ne rassurent pas les jeunes désœuvrés.*

*Plusieurs jeunes filles et jeunes oisifs abandonnent les activités agricoles aux hommes et femmes du deuxième et troisième âge et de fois s’en donnent au vol et à la débauche avec toutes les conséquences qui en découlent. Le petit commerce centré sur le trafic des produits vivriers est pratiqué par une minorité des personnes.*

*Les services sociaux de base y sont fonctionnels (5 écoles dont 2 secondaires et 3 de niveau prmaire, 1 centre de santé, 3 postes de santé et 1 hôpital général de référence), La zone offre des potentialités favorables à l’agriculture (haricots, maïs et autres manioc, bananier) et à l’élevage du petit bétail (poules, cobaye, lapins, moutons, chèvre, vache) mais surtout assujettis au vol et pillage orchestré par ces jeunes indésirables socialement. Malgré ces potentialités qu’offre la nature de cette zone, le contexte sécuritaire tel que décrit ci-haut ne permet pas à sa population d’en jouir pleinement.*

*L étude préalable que nous avons menée dans la zone d’implémentation de ce projet a aussi prouvée que l’insatisfaction des besoins et l’absence dans l’encadrement de jeunes marginalisés de l’aire de santé de IVATAMA constituent une barrière pour le succès des actions de pacification, de relèvement économiques et de développement entreprises par les acteurs intervenant dans la zone cible surtout dans le domaine de la sécurité alimentaire où la recrudescence de vol des bêtes et récoltes bloquent le relèvement effectif des ménages bénéficiaires. (cfr rapport d’enquête d’ACPDI de juillet 2018).*

***RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL PAR LA COMMUNAUTE ET/OU DE GOUVERNEMENT***

***Paix et stabilité****: Notre projet est essentiellement basé sur la promotion de la paix et stabilité à partir des actions d’apprentissage professionnel aux jeunes marginalisés, la constitution des cadres villageois sur la pacification (clubs de paix) et la formation et sensibilisation populaire sur l’éducation à la paix.*

*Généralement, la population de l’aire de santé de IVATAMA est majoritairement agricole, éprouve le besoin de vivre la paix et un climat favorable pour son épanouissement malgré un minimum de rendements pour bien jouir des produits de ses activités de routine. Elle a aussi besoin d’un changement d’attitudes de cette catégorie des personnes indésirables pour éradiquer sa virulence vis-à-vis d’elle et souligne aussi le renforcement de la capacité locale de résolution des conflits par les autorités et leaders locaux.*

*Particulièrement le besoin de notre cible est d’améliorer les conditions de vie à partir des activités génératrices des revenus (AGR) dont la coupe et couture et la coiffure mixte avec comme activité préalable l’alphabétisation fonctionnelle axée sur le savoir lire, écrire et calculer orienté vers ces métiers artisanaux. Ils estiment qu’après l’apprentissage des métiers, la qualité des œuvres d’arts qui seront produites sera un élément d’attrait pour la population civile.*

*Les jeunes jadis marginalisés (Filles précocement mères) s’impliquent dans la génération des revenus à partir des entreprises collectives constituées par filière de formation –Coiffure mixte et Coupe et couture).*

***Gouvernance communautaire****: ACPDI pense que ce projet contribuera à la création de l’emploi et à la pacification de la région car l’insuffisance dans l’encadrement des personnes indésirables socialement, désœuvrées et marginalisées à l’instar des filles précocement mères et autres jeunes désœuvrés constitue un danger potentiel susceptible de gâcher le processus de la paix et complique la gestion pacifique des conflits. Mais aussi, 6 clubs de la paix comme cadre permanent de consolidation de la paix sont constitués à travers 6 villages de l’aire de santé de IVATAMA.*

*Pour la réussite du présent projet, la communauté bénéficiaire à travers l’aire de santé de IVATAMA valorise sa contribution pour les activités ci-après:*

* *Location de salles de formation.*
* *Les frais de location des chambres pour les ateliers collectifs après formation et octroi des kits de réinsertion socio- économique,*
* *Les fournitures des formations de 60 participants (craie, stylo, cahiers etc.)*

*Pour une réinsertion effective des filles précocement mères ACPDI entretiendra des contacts permanents avec les autorités locales, les membres des familles de chaque marginalisé et d’autres personnes influentes dans les communautés pour le bon témoignage de cette couche marginalisée.*

*Les conditions locales favorables:* ***ACPDI svp ajoutez l information : voir ci dessous***

*- Les conditions locales défavorables:* ***ACPDI svp ajoutez l information : voir ci dessous***

*- Personnes et institutions favorables:* ***ACPDI svp ajoutez l information : voir ci dessous***

*- Personnes et institutions défavorables:* ***ACPDI svp ajoutez l information : voir ci dessous***

***LES CONDITIONS LOCALES FAVORABLES AU PROJET:***

* *La communauté locale libère des salles de formation comme contribution locale lors de l’exécution du projet.*
* *Les Autorités locales et leaders locaux s’impliquent dans toutes les phases de l’exécutions du projet (Participation à l’identification des jeunes marginalisés à former et réinsérés dans la communauté, Administrateur de Territoire disponibilise ses services techniques « Service de jeunesse et Culture et Art » pour le jury et délivre le Brevet sanctionnant la formation).Ils participent aussi aux séances de formation sur les thèmes de la promotion de la paix. Après la formation, les autorités Administratives accordent une période grâce d’une année de non paiement des taxes par les nouveaux artisans pour leur permettre de consolider leurs activités de réinsertions socio économiques.*
* *Le souhait est de voir le taux réduit des personnes désœuvrées car ses derniers quand elles ne sont pas encadrées elles commettent des exactions sur l’ensemble de la population.*
* *Nous avons une bonne coopération avec les institutions gouvernementales tant au niveau locales que régionales. Les autorités nous accordent la permission d’implanter des projets similaires et nous stimulent de continuer avec les activités qui contribuent à la pacification et le développement en général. A la fin de la formation c’est l’Administrateur de Territoire qui fait venir ses services techniques pour organiser le Jury et accorde les Brevets aux lauréats. Le projet est intégré dans les activités des communautés pour la promotion de la paix. La participation des ‘clubs des paix’ dans le projet est très importante. Pendant la formation les filles mères développent des capacités qui sont nécessaires pour être un membre des groupes communautaires à partir des activités de club de paix de leurs villages respectifs. A l’autre coté les groupes communautaires sont informé sur les droits des femmes et spécifiquement des filles mères et aussi de leurs activités. Dans le même sens les droits des enfants bâtards sont aussi reconnus au sein de la communauté locale des villages cibles.*
* *Les activités d’identification des besoins liés aux personnes marginalisées et les filles mères les plus vulnérables sont réalisées en coopération avec les groupes communautaires.*
* *Les autres membres de communautaires sont informés et formés à partir de l’écoute des émissions radio diffusées sur les divers thèmes de la promotion de la paix à travers leurs villages mêmes ces derniers ne sont pas ciblés par le projet.*

***LES CONDITIONS LOCALES DEFAVORABLES:***

* *Les chefs des groupes rebelles trouvent qu’on leur arrache des gens qui pouvaient les servir en commettant des exactions sur la paisible population*
* *La pauvreté extrême de la majorité de la population ne permet pas aux artisans de rester dans leurs villages et se positionnent dans des grands centres où la possibilité de vendre leur œuvre d’art est grande. D’où exode rural.*

***PERSONNES ET INSTITUTIONS FAVORABLES***

* *Responsables religieux,*
* *Parents des jeunes marginalisés,*
* *Agriculteurs et éleveurs qui trouvent que leurs produits agricoles ou d’élevages ne sont plus volés par les jeunes jadis marginalisés mais réinsérés socio économiquement dans la communauté.*

***PERSONNES ET INSTITUTIONS DEFAVORABLES:***

* *Certains déviants agents de l’Etat qui après la période de grâce accordée aux nouveaux artisans, ils deviennent objet de tracasserie pour les artisans.*

*e) À un certain moment, vous avez commencé à travailler avec votre partenaire néerlandais:*

*S'il vous plaît décrivez quand et comment cette collaboration a vu le jour, ce que vous avez déjà accompli ensemble et comment vous coopérez actuellement. Comment décririez-vous votre collaboration ?*

*- Année où la collaboration a commencé: 2013*

*- Comment la collaboration a t’elle commencé: Par un projet de jeunes a Baraka, Nord-Kivu*

*- Projets déjà réalisés: Projet de réinsertion socio économique des jeunes désoeuvrés en aire de santé Baraka en 2014 et en aire de santé Kasima en 2015.*

*- En 2016 : Projet de réinsertion socio économique des jeunes désoeuvrés en aires de santé Kitsombiro-Kalungu*

*En 2017 : Projet de réinsertion socio économique des Filles précocement mères de l’aire de santé Munoli.Cfr* Projet : 2016.0979DRCongo

*En 2018 : Projet de réinsertion socio économique des Filles précocement mères de l’aire de santé*  Vusamba cfr Projet 2017.0289 DR Congo et Projet 2017.0506 DRC

*- Les principaux résultats de cette collaboration: Beaucoup de jeunes marginalisées dans les régions différentes, dont ex combattants, filles précocement mères, jeunes filles oisives et garçons oisifs sont formés sur le métier, la gestion d'une petite unité de production, l'alphabétisation, la coexistence pacifique et la gestion des conflits.*

***3. LE PLAN DE PROJET***

*a) Que voulez-vous atteindre avec ce projet?*

*- Problème(s), que le projet veut résoudre/diminuer: voir ci-dessous*

*- Les objectifs du projet: voir ci-dessous*

*- Que se passe-t-il si le projet ne se réalisera pas?* ***ACPDI svp ajoutez l’information : voir ci dessous***

*Si le projet ne pas réalisé, l’ignorance va battre son plein dans l’aire de santé de IVATAMA/Musienene, le taux d’exactions va augmenter en défaveur de la population locale, l’effectif des enfants bâtards va s’accroitre, les cas de vol (biens, produits de récolte, produits d’élevage….) va augmenter et les conflits vont croitre et l’insécurité va se tailler une place de choix dans les villages cibles.*

*Supplémentaire à ce qui est déjà écrit dans le chapitre sur le contexte****:***

***Problème(s), que le projet veut résoudre/diminuer (Impact) :***

* *Les lamentations des paysans de IVATAMA/Musienene vis-à-vis des jeunes jadis marginalisés ont diminué suite à la diminution en 60% des cas de vol dans leurs champs et prennent courage d’entretenir leurs cheptels.*
* *30 jeunes jadis marginalisés (Filles précocement mères) s’impliquent dans la génération des revenus en vue d’une auto-prise en charge et commencent à contribuer à la restauration des ménages respectifs à 10% et entretiennent leurs enfants.*
* *30 jeunes jadis marginalisés (Filles précocement mères) s’intègrent socialement et participent aux activités d’épargne et investissement à partir des recettes des ateliers collectifs. Ils ont changés d’attitudes et promeuvent la paix et la résolution des conflits et deviennent animateurs de la paix au sein des groupes communautaires d’appartenance y compris clubs de paix.*
* *Les jeunes membres de 6 clubs de paix y compris 30 participants s’impliquent dans les activités communautaires de développement de leur milieu.*
* *Les autorités et leaders de 6 villages formés sur les 7 thèmes de la promotion de la paix s’impliquent dans la consolidation de la paix et la résolution pacifique des conflits.*

***Objectif General/Global***

*Les conditions de vie des personnes vivant l’aire de santé IVATAMA de la zone de santé de Musienene, dans le territoire de Lubero sont améliorées suite au ré-établissement de la paix et la résolution des conflits dans leurs communautés.*

***8.3. Objectifs spécifiques et Résultats***

***Objectif Spécifique 1***

*Les dirigeants et leaders de 6 villages de l’aire de santé IVATAMA de la zone de santé de Musienene, promeuvent et participent à la résolution des conflits et la promotion de la paix dans leurs milieux.*

***Résultats***

*- 6 clubs de la paix opérationnels au sein de l’aire de santé de IVATAMA*

*- Les dirigeants, les groupes communautaires et les jeunes de 6 villages de l’aire de santé de IVATAMA sont formés sur la promotion de la paix et la gestion des conflits.*

-600 fiches techniques pour l’ensemble de 6 thèmes sont distribuées sur l’éducation à la paix (150), la loi réprimant les viols et violences sexuelles (50), les droits de l’homme (50), les méthodes de gestion de conflits (150), la lutte contre la toxicomanie (le tabagisme et l’alcoolisme) (150), Hygiène et prévention de la maladie à virus EBOLA et la prévention du VIH/Sida (50).

*- 70 % des filles précocement mères formées dans 6 villages acquierent les connaissances sur la paix, la gestion des conflits, la loi portant les viols et violences sexuelles, la lutte contre la toxicomanie (le tabagisme et l’alcoolisme) et la prévention du VIH/Sida et disposent d’une documentation adéquate par thème. La nutrition et l’hygiène seront associées aux thèmes de formation y compris la gestion d’une unité de production. Une particularité sera encore mis sur la prévention de la maladie à virus EBOLA qui constitue un fléau humanitaire dans les zones périphériques.*

*- 85 % des filles précocement mères formées ont changé d’attitudes vis-à-vis des thèmes de sensibilisation 6 mois après le démarrage des activités de formation, deviennent animateurs des clubs pour la promotion de la paix au niveau de leurs villages respectifs et sensibilisent les autres jeunes sur l’apprentissage des métiers.*

***Objectif Spécifique 2***

*Au moins 30 jeunes marginalisés constitués des filles précocement mères s’impliquent dans la génération de revenus et commencent à se réintégrer socialement et économiquement.*

***Résultats***

*30 Filles précocement mères sont formées sur le métier, la gestion d'une petite unité de production, l'alphabétisation, la coexistence pacifique et la gestion des conflits. Elles connaissent lire et écrire et pratiquent les acquis de leur formation artisanale et s’appliquent pour leur auto-prise en charge effective*

*30 Filles précocement mères sont formées sur le métier, la gestion d'une petite unité de production, l'alphabétisation, la coexistence pacifique et la gestion des conflits. Les kits didactiques pour la formation relative aux 2 filières (coiffure mixte et coupe et couture) à l’intention des bénéficiaires (filles précocement mères) sont mis à leur disposition par l’équipe d’ACPDI. Le centre de formation dispose d’un comité chargé de la gestion des ateliers de formation artisanale en concertation avec l’équipe d’ACPDI qui recrute les formateurs.*

*2 agents formés sur la maintenance entretiennent très bien les machines et les pannes sont sensiblement réduites et les ateliers fonctionnent bien.*

*75% Filles précocement mères formées font fonctionner des ateliers privés et/ ou collectifs après la formation artisanale dans les filières de la coupe et couture et coiffure mixte).*

*70% des ateliers des Filles précocement mères occupent valablement leurs acteurs et leur permettent de subvenir à leurs besoins primaires. Les ateliers crées par les personnes marginalisées encadrent d’autres jeunes désœuvrés non formés.*

*60% des ateliers des Filles précocement mères entretiennent la caisse de solidarité pour pérenniser le système de crédit rotatif dans un groupe d’épargne et crédit.*

 ***CONTRIBUTION DU PROJET A D’AUTRES SECTEURS DANS LA ZONE D’INTERVENTION***

*De plus les actions d’appui aux groupes marginalisés (Filles précocement mères) de l’aire de santé IVATAMA en zone de santé Musienene contribuent aussi à la réussite d’autres secteurs de développement.*

*L’encadrement des jeunes désœuvrés (Filles précocement mères) dans une zone post conflit est une priorité dans le processus de pacification et de consolidation de la paix et reconstruction de la zone car la présence des catégories spécifiques indésirables socialement risque de compromettre le processus de pacification et mettre en cause les résultats souhaités d’autres actions de développement.*

* ***Contribution du projet à l’agriculture et l’élevage:***

*Comme susdit, certains paysans se découragent d’entretenir certaines spéculations agricoles et pratiquer l’élevage des petits bétails car font objet de vol. Aussitôt que les suspectés être auteurs de ces vols seront formés en artisanat pour leur auto-prise en charge et en éducation à la paix, les cas des vols de produits de récoltes et des bêtes seront réduits dans le milieu.*

* ***Contribution du projet à l’épargne et crédit****:*

*Après 7 mois de formation (artisanat et alphabétisation) les lauréats vont faire fonctionner des ateliers collectifs ou individuels et à partir des recettes réalisées, les volontaires vont cotiser mensuellement pour constituer une caisse de solidarité (une des stratégies de pérennisation du projet).*

* ***Bonne gouvernance  communautaire:***

*Quand les personnes marginalisées seront réinsérées socialement et économiquement au sein des villages respectifs, les lamentations à leur endroit observées dans le rang de la population paysanne seront réduites car elle vaque à ses occupations sans craintes d’être victime de vol et ces jeunes participent activement dans la vie communautaire.*

* ***Paix et réconciliation :***

*Comme ce sont le chômage et le faible revenu qui attisent beaucoup plus les conflits dans la zone cible, les participants à nos formations auront créés eux-mêmes leurs emplois et comprendront qu’avec la réinsertion sociale, il faut qu’ils entretiennent l’attitude de réconciliation et qu’ils changent d’attitudes et des pratiques vis-à-vis des situations susceptibles d’handicaper le processus de la paix et de la réconciliation dans leur contrée.*

* ***Mesure de protection de l’enfance:***

*Aussitôt que les Filles précocement mères auront créée l’emploi après leur formation, leurs revenus permettront des subvenir aux multiples besoins liés à leurs enfants bâtards et ces derniers pourront aussi croître dans des conditions plus au moins acceptables comme pour les autres enfants non bâtards.*

***PRIORITE ET MOTIVATION DE FINANCEMENT DE CE PROJET****:*

*Vu la quintessence et la pertinence des éléments précédents, ce projet est une opportunité pour le Bailleur des fonds d’aider à relever et redonner espoir aux jeunes longtemps marginalisés vivant sans espoir au lendemain.*

*Si le projet ne pas réalisé, l’ignorance va battre son plein dans l’aire de santé de IVATAMA/Musienene, le taux d’exactions va augmenter en défaveur de la population locale, l’effectif des enfants bâtards va s’accroitre, les cas de vol (biens, produits de récolte, produits d’élevage….) va augmenter et les conflits vont croitre et l’insécurité va se tailler une place de choix dans les villages cibles.*

*b) Qui sont les bénéficiaires directs de ce projet?*

*Pourriez-vous nous donner une indication de leur nombre : femmes, hommes, enfants, il y a-t-il des personnes âgées ou handicapées dans ce groupe cible? Comment vivent-ils? Dites-nous comment ils profiteront de ce projet, ce qui va changer dans leur vie? Ont-ils un rôle dans le projet: par exemple en tant qu’initiateurs, preneurs de codécision, collaborateurs, bénéficiaires passifs, ou autrement ?*

*- les femmes: voir ci-dessous*

*- les filles: voir ci-dessous*

*- les hommes: indirects voir ci-dessous*

*- les garçons: indirects voir ci-dessous*

*- % de personnes handicapées: no cible spécifique*

*- % de personnes âgées: no cible spécifique*

*- Leur situation socio-économique: voir ci-dessous*

*- Ce projet entraînera les changements suivants: voir ci-dessous*

*- La participation du groupe cible à ce projet: voir ci-dessous*

***Les femmes/filles****: Les bénéficiaires directes sont les 60 filles précocement mères*

*Les autres personnes sont des bénéficiaires indirectes dans les communautés* ***(ACPDI : svp ajouter les nombres des beneficiaires indirectes******et comment ils beneficient, club des paix, radio etc) .***

***BENEFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS DU PROJET***

***BENEFICIAIRES DIRECTS:***

***30*** *filles précocement mères cibles à travers les 6 villages dont BUFUNDI/ KIVWA, LISOLYANGOKO/MUGHENDO, VUKUKE /VWAMBALI, BIASA, VUSIVWAMESO / KUGHULUKE ET VUHITIRA / KAKOVA de l’aire de santé IVATAMA.*

***BENEFICIAIRES INDIRECTS :***

* *Bénéficiaires indirects dans le rang des filles mères sont la différence entre 30 et 434 = 404 filles mères qui seront contactés à travers les clubs de paix pour des séances de formation sur les thèmes de la promotion de la paix.*
* *9 ex combattants, 191 garçons oisifs et 224 filles oisives disséminées à travers les neuf villages cibles.*
* *Bénéficiaires indirects sont les 41 enfants des 30 filles mères qui seront formés mais aussi les enfants de 404 filles mères selon leurs disponibilités aux séances de formation sur les droits des enfants, … Ces enfants batards sont au Total au nombre de 490 dont 199 garçons et 291 filles dont l’âge varie entre 0 à 6 ans sans espoir d’être scolarisés ni accompagnés à travers les 6 villages pour les 434 filles mèeres identifiées.*
* *Bénéficiaires indirects:*

*Les membres de 473 ménages de 6 villages cibles de l’aire de santé IVATAMA constitués de 4824 personnes moins les 30 filles constituant notre cible.*

* *La zone de santé de Musienene compte 20 aires de santé qui dénombre une population totale de 256105 personnes regroupées dans 28452 ménages, Ils sont aussi bénéficiaires indirects: Par la voie des ondes lors des émissions radio diffusées, une bonne partie de 256105 personnes regroupées dans 28452 ménages seront atteints d’une façon ou d’une autre.*

***La situation socio-économique*** *est décrite sous* ***le contexte*** *et la* ***reconnaissance de notre travail par la communauté et/ou de gouvernement.***

***La participation du groupe cible est écrit*** *dans les sections spécifiques.*

***Changement voulu***

*Par ce projet, ACPDI voudrait contribuer à la pacification de la Zone de santé de Musienene en territoire de Lubero en renforçant la capacité d’auto-prise en charge, en vue de relever le niveau de vie socio-économique des marginalisés cibles (Filles précocement mères) par l’apprentissage des métiers en associant l’éducation à la paix en faveur de cette catégorie sociale pour atténuer le danger susceptible de causer préjudices à la paisible population en majorité paysanne. Plus d’information se trouve sous ‘Resultats’.*

*c) Quelles sont les activités principales de ce projet? Pour quels besoins utiliserez-vous l’argent demandé? Veuillez noter que Wilde Ganzen ne peut faire des investissements que pour bâtiments et équipements/inventaire, ainsi que pour le renforcement des capacités. L’exclusion de dépenses de fonctionnement (salaires, consommables, transport, etc.) ne sont pas pris en charge.****ACPDI : ne faites rien ici ; nous pensons que c’est différent pour notre cible***

***Activités principales***

*Etablir des fiches techniques sur la paix, la loi sur violences sexuelles, les droits de l’homme, les méthodes de gestion de conflits, la lutte contre la toxicomanie (le tabagisme et l’alcoolisme) et la prévention du VIH/Sida et les distribuer au groupe cible comme outil de sensibilisation. (Janvier –février 2019).*

*Identification et enregistrement des apprentis. (Janvier 2019).*

*Organiser un cadre de concertation villageoise sous forme de clubs de paix (Février 2019).*

*Formation en alphabétisation des participants (Janvier-Février 2019).*

*Formation artisanale du groupe de 30 personnes (filières coupe et couture et coiffure mixte)*

*Des thèmes feront aussi matière d’apprentissage ils s’agissent de : éducation à la paix, Gestion pacifique de conflits, Lois portant sur les viols et violences sexuelles, Droits de l’Homme, Toxicomanie (Tabagisme et alcoolisme), VIH/SIDA, Nutrition (Repas équilibré), Hygiène et prévention de la maladie à virus EBOLA, Gestion d’une unité de production (De Mars 2019 à juillet 2019).*

*Organisation des séances de sensibilisation et implication des thèmes sur la paix, la loi réprimant les violences sexuelles. Ces thèmes sont des ajouts dans le programme de la formation artisanale (A partir de Février 2019 à Décembre 2019).*

*Organisation des émissions radiodiffusées*

*Organisation des ateliers collectifs (A partir d’Août 2019 jusque décembre 2019),*

*Organisation de groupe d’épargne et crédit (de la caisse de solidarité) pour garantir le crédit rotatif (A partir de septembre 2019 jusque décembre 2019),*

*Suivi des activités pour se rassurer du fonctionnement des ateliers initiés et fonctionnement de la caisse de solidarité pour l’appui au système du crédit rotatif (A partir de septembre jusque Décembre 2019).*

*Suivi et évaluation (A partir de janvier 2019 à Décembre 2019).*

***SVP ACPDI : ne faites rien ici*** *Activités liées á la construction d’un bâtiment ou le forage.*

*- La construction ou le forage de puits (selon ce qui s’applique): non-applicable*

*- Le but de l’activité: non-applicable*

*- Détails techniques (mesures, superficie, capacité, etc.: non-applicable*

*- Contacteur (s) impliqué(s): non-applicable*

*- Comment et quand les activités se réaliseront-elles?: non-applicable*

*- Propriétaire légal du terrain (le cas échéant): non-applicable*

*- Permis de construire (le cas échéant): non-applicable*

*Activités liées à l’acquisition de meubles, de matériel éducatif, de lits d'hôpitaux, d’équipement médical, de véhicules, etc.* ***SVP ACPDI ajoutez que le matériel éducatif au dessous***

* **Kit de Formation et de réinsertion Filière coupe et couture :**

Machines à coudre (Marshall), Fer à repasser, paires de Ciseau, Pédalier, huile machine,

 Table de repassage, Tissu mordoré, aiguille pour machine

* **Kit de Formation et de réinsertion Filière coiffure mixte :**

Movit Curly, Epaisse Chéveux, Mêches Abuja, Mêches Diva, Mêches Bongo, Tondeuse O1, Tondeuse O6, Tondeuses Eléctriques, Plastics, Peigne Tige, Peigne Ordinaire, Révues de coiffure, Bigen, Essuies mains, Coton, Plante pour coiffure, Dissolvant, Chaises à plastic, Fils Cheveux, Miroir Grand format, Movit Petit forma, Miadi Petit format, Nevia Petit format , Champoo, Vitamine cheveux , Flacons Alcool, Poudre Passion, Peigne Grand format (vigudi) , Gel coiffante, Bains de crème, Soude caustique

*- Équipement/inventaire à utiliser pour :*

*- Les principales rubriques et les quantités :*

***SVP ACPDI ajoutez les activités (pas le budget) dans le cadre***

*Formation. En cas où le personnel ou les bénévoles ont besoin de suivre des cours de capacitation, les coûts de ces cours peuvent être inclus peuvent être inclus dans le budget et couvrir jusqu'à 40% du même.*

* Former le personnel sur la maintenance des machines à coudre
* Former le personnel sur la maintenance des matériels de coiffure
* Recycler le personnel sur les thèmes de la promotion de la paix
* Mettre à niveau le personnel par rapport aux divers modèles de couture et de coiffure.
* Recycler le personnel sur l’alphabétisation fonctionnelle.

*- Personnel / volontaires pour être formés:*

*Former les Membres de comité de clubs de paix sur les thèmes de la promotion de la paix*

*Former les Leaders locaux et autorités locales sur la bonne gouvernance et la gestion des conflits*

*- Les thèmes de formation / programme:*

Loi sur viols et violences sexuelles, les droits de l’homme, les méthodes de gestion de conflits, la lutte contre la toxicomanie (le tabagisme et l’alcoolisme) et la prévention du VIH/Sida. Les mesures d’hygiène et de prévention de la maladie à virus EBOLA, Autres ajouts : gestion d’une unité de production, la bonne alimentation au sein du ménage, les droits des enfants, le genre…

*- Les raisons pour la formation:*

*Renforcer la capacité et changement d’attitude vis-à-vis de thèmes de la formation. Le souhait est focalisé sur la transformation sociale et la pacification de la contrée.*

***SVP ACPDI ajoutez l’information (pas le budget) dans le cadre***

*Gestion et supervision.*

*Le projet comment sera-t-il supervisé et géré? Que voyez-vous comme risques éventuels?*

*- L’ implémentation:*

*Le Staff Technique de ACPDI aura d’une façon permanente 2 superviseurs dont l’un chargé des questions sociales et psychologiques et l’autre se penchera sur les questions techniques liées aux filières.*

*Ces superviseurs vont constituer les clubs de paix et les accompagneront techniquement. Les superviseurs vont accompagner les formateurs en alphabétisation et artisanaux.*

*L’agent chargé de suivi évaluation et le Secrétaire Exécutif se pencheront aussi sur le suivi et évaluation et transmettre les rapports (mensuels, trimestriels, semestriels et annuel) aux bailleurs de fonds suivant la période bien précis.*

*Le Comptable établira trimestriellement, semestriellement et annuellement le rapport financier et suivra d’une façon régulière les opérations comptables liées au projet*

*- Les risques possibles:*

*Cas de maladies des enfants des filles mères constituant notre cible va être à la base des irrégularités aux séances des formations.*

*Les responsabilités assumées par les filles mères à l’endroit de leurs enfants car ces derniers doivent chaque jour manger et exprimer d’autres besoins primaires peuvent faire qu’elles se retrouvent partager entre la formation et la recherche des moyens pour l’entretien de leurs enfants. A trvavers cette proposition, nous avons prévu le renforcement de la caisse de solidarité comme appui aux cas de maladies des enfants de nos bénéficiaires.*

***SVP ACPDI ajoutez l’information (pas le budget) dans le cadre***

*Qui est le responsable de la mise en œuvre des activités du projet?*

*- Nom: Adelard PALUKU KACHELEWA*

*- Profession et fonction: Technicien en Développement Rural et Secrétaire Exécutif de ACPDI*

*Date prévue de début du projet:*

*Janvier 2019*

*Durée prévue du projet:*

*- 12 mois (De janvier à décembre 2019)*

*d) S'il vous plaît faites-nous savoir comment le projet sera durable ou bien comment pourrez-vous garantir que l’effet du projet se prolongera sur une longue période?*

*L’encadrement des jeunes désœuvrés (Filles précocement mères) dans une zone poste conflit est une priorité dans le processus de pacification et de consolidation de la paix et reconstruction de la zone car la présence des catégories spécifiques indésirables socialement risque de compromettre le processus de pacification et mettre en cause les résultats souhaités d’autres actions de développement.*

*Ainsi, les actions d’appui aux groupes marginalisés (Filles précocement mères) de l’aire de santé IVATAMA en zone de santé Musienene contribuent à la réussite d’autres secteurs de développement.*

***Contribution du projet à l’agriculture et l’élevage :*** *Comme susdit, certains paysans se découragent d’entretenir certaines spéculation agricoles et pratiquer l’élevage des petits bétails car font objet de vol. Aussitôt que les suspectés être auteurs de ces vols seront formés en artisanat pour leur auto-prise en charge et en éducation à la paix les cas des vols de produits de récoltes et des bêtes seront réduits dans le milieu.*

***Contribution du projet à l’épargne et crédit****: Après 7 mois de formation (artisanat et alphabétisation) les lauréats vont faire fonctionner des ateliers collectifs ou individuels et à partir des recettes réalisées, les volontaires vont cotiser mensuellement pour constituer une caisse de solidarité (une des stratégies de pérennisation du projet).*

***Bonne gouvernance  communautaire:*** *Quand les personnes marginalisées seront réinsérées socialement et économiquement au sein des villages respectifs les lamentations à leur endroit observées dans le rang de la population paysanne seront réduites car elle vaque à ses occupations sans craintes d’être victime de vol et ces jeunes participent activement dans la vie communautaire.*

***Paix et réconciliation :***

*Comme ce sont le chômage et le faible revenu qui attisent beaucoup plus les conflits dans la zone cible, les participants à nos formations auront créés eux-mêmes leurs emplois et comprendront qu’avec la réinsertion sociale, il faut qu’ils entretiennent l’attitude de réconciliation et qu’ils changent d’attitudes et des pratiques vis-à-vis des situation susceptibles d’handicaper le processus de la paix et de la réconciliation dans leur contrée.*

***Mesure de protection de l’enfance :***

*Aussitôt que les Filles précocement mères auront créée l’emploi après leur formation, leurs revenus permettront des subvenir aux multiples besoins liés à leurs enfants bâtards et ces derniers pourront aussi croitre dans des conditions plus au moins acceptable comme pour les autres enfants non bâtards.*

***Priorité et motivation de financement de ce projet****: vu la quintessence et la pertinence des éléments précédents, ce projet est une opportunité pour le Bailleur de fonds d’aider à relever et redonner espoir aux jeunes longtemps marginalisés vivant sans espoir au lendemain.*

***Groupe d’épargne et crédit :*** *A la fin de la formation, il sera constitué un groupe d’épargne et crédit* *avec une caisse de solidarité à partir des œuvres d’art réalisé collégialement pendant la période impartie à la formation. Cette caisse va garantir le système de crédit rotatif qui servira les marginalisés pendant qu’ils auront fini la formation pour motiver à tout un chacun de créer son propre atelier ou des ateliers en groupe de quelques personnes suivant leur propre choix et suivant des convenances personnelles.*

*L’union fait la force dit-on. Après la formation, les participants désireux de travailler ensemble seront organisés à petit groupe de 2 à 4 personnes ou plus pour produire des œuvres d’art ou vendre leurs services ensemble en vue d’améliorer leur revenu.*

*Le cadre professionnel qui sera mis en place sera le système d’atelier collectif qui aura un règlement d’ordre intérieur pour le régir en vue d’éviter les débordements. Ces ateliers seront de temps en temps suivis par l’équipe d’ACPDI pour un appui conseil et orientation.*

*Pour une réinsertion effective des filles précocement mères ACPDI entretiendra des contacts permanents avec les autorités locales, les membres des familles de chaque marginalisé et d’autres personnes influentes dans les communautés pour le bon témoignage de cette couche marginalisée.*

*Les jeunes membres de 6 clubs de paix y compris 30 participants s’impliquent dans les activités communautaires de développement de leur milieu.*

*Les autorités et leaders de 6 villages formés sur les 7 thèmes de la promotion de la paix s’impliquent dans la consolidation de la paix et la résolution pacifique des conflits à travers les villages ci après :* ***BUFUNDI/ KIVWA, LISOLYANGOKO/MUGHENDO, VUKUKE /VWAMBALI, BIASA, VUSIVWAMESO / KUGHULUKE ET VUHITIRA / KAKOVA****.*

***Soutenance des activités à la fin du projet***

*ACPDI étant une structure locale présente en territoire de Beni et de Lubero, assurera le suivi des activités notamment des ateliers collectifs et clubs de paix par le biais des agents de son pool de supervision de Musienene dont IVATAMA constitue l’une de communauté paysanne.*

*En outre, par le biais de ce projet en collaboration avec des leaders et autorités locales, le comité du centre de formation professionnel  vont aussi intervenir dans le suivi et maintien des ateliers collectifs dont chacun aura aussi un responsable.*

*Comme stratégie de pérennisation de l’action, ACPDI adopte le système des ateliers collectifs qui est un garde-fou aux esprits d’aliénation du kit de réinsertion et à partir de la caisse de solidarité, l’effort collégial permettra la constitution des kits privés. Dans ce cas, les kits collectifs permettront aux lauréats d’assurer la formation d’autres jeunes désœuvrés membres des clubs de paix qui contribueront pour le soutien du formateur et la maintenance des outils de formation.*

***Comment mesurer l’impact de l’appui à la fin du projet***

*Une évaluation comparative basée sur les résultats de départ et les résultats atteints du projet est prévu.*

*Mais aussi, le taux de chômage par les jeunes marginalisés, le taux de croissance dans les revenus des ménages des bénéficiaires, taux réduit des cas de vol, taux de rémunération des ateliers collectifs, le taux d’implication des jeunes formés dans l’épargne et investissement ; le taux d’intégration sociale des jeunes jadis marginalisés dans les groupes communautaires. La possibilité de contribuer à la protection de l’enfance dans la contrée car les enfants bâtards qui sont sous la responsabilité des filles précocement mères seront aussi à leurs tours bien entretenus par leurs parents.*

*Il vous faudra payer les coûts salariaux supplémentaires et les frais d’eau et d’électricité, garder le personnel et les bénévoles motivés, assurer l'entretien des bâtiments, des systèmes de matériel et d'approvisionnement en eau et autres.*

*- Estimation des coûts supplémentaires récurrents: non applicable*

*- Les coûts supplémentaires seront couverts par: non applicable*

*- Comment sera organisé l’entretien: non applicable*

*- Comment le personnel et les bénévoles sont-ils motivés: non applicable*

***4. BUDGET DÉTAILLÉ DU PROJET Voir Annexe I en Excel***

***SVP ACPDI ci-dessous sera remplacé pour le document excel***

*Veuillez remplir le formulaire suivant, avec les détails qui sont en mesure de mener à bien le projet:*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Nom de monnaie locale* |  |  |
| *Taux de change:* |  | ***= 1 euro*** |
|  |  |  |
| ***Détails*** *(ajoutez des lignes si nécessaire)* | ***en monnaie locale*** | ***en EUROS*** |
|  |  |  |
| ***bâtiment et forage*** |  |  |
| *-*  |  |  |
| *-* |  |  |
| *-*  |  |  |
| *-* |  |  |
| ***Total*** |  | *€* |
|  |  |  |
| ***équipement / inventaire*** |  |  |
| *-* |  |  |
| *-* |  |  |
| *-* |  |  |
| *~~-~~* |  |  |
| ***Total*** |  | *€* |
|  |  |  |
| ***personnel / formation des volontaires*** |  |  |
| *-* |  |  |
| *-* |  |  |
| ***Total*** |  | *€* |
|  |  |  |
| ***gestion et supervision du projet*** |  |  |
| *-* |  |  |
| ***Total*** |  | *€* |
|  |  |  |
| ***BUDGET TOTAL DU PROJET*** |  | ***€*** |
| ***moins:*** *contribution locale (liquide)* |  | *€* |
| ***moins:*** *contribution d’autres donateurs* |  | *€* |
| ***Montant demandé auprès du partenaire néerlandais et à Wilde Ganzen*** |  | ***€*** |

*Le cas échéant : spécifiez la provenance de la contribution locale pour ce projet*

*(Communauté, gouvernement, entreprises, etc..)*

*Cotisations et montants estimés:*

*Le cas échéant: Spécifiez les revenus pour le projet de sources étrangères?*

*Contributeurs étrangers et montants estimés :*

*Le cas échéant: décrivez la contribution en nature (autre que l'argent) que votre organisation/communauté donnera à ce projet (bénévoles, matériaux, etc.).*

*Contributions en nature :*

***Budget : Voir Excel en annexe I.***

***LA BANQUE :***

*Après approbation de votre demande et une collecte de fonds réussite, Wilde Ganzen enverra l'argent directement à votre organisation. Cela signifie que votre organisation doit avoir un compte bancaire. Veuillez confirmer qu’effectivement vous en disposez. Vos coordonnées bancaires seront demandées antérieurement au virement.*

*X* ***Oui, nous avons un compte en banque***

*O Non, nous n’avons pas de compte en banque parce que..*

**FBN Bank**/ Butembo/ Nord-Kivu/ RDC.

Swift Code BICDCDKI

E-mail:contact@fbnbankrdc.com/Web:www.fbnbankrdc.com / Tél : +243815558858

Intitulé du Compte : **ACPDI asbl**

Numéro du compte: **0333030000082 (USD)**

**POUR VOS TRANSFERTS EN PROVENANCE DE L’ETRANGER, VEUILLEZ REMETTRE CES RENSEIGNEMENTS A VOS BANQUE :**

**BANQUE CORRESPONDANTE: BANK OF AFRICA UGANDA, Kambala**

 **SWIFT CODE: AFRIUGKA**

 **(Transferts en USD)**

**BANQUE BENEFICIAIRE: FBNBANK DRC**

 **CODE SWIFT: B I CD C D KI**

**DETAILS DE PAYEMENT: CREDITEZ LE COMPTE NUMERO**

 **0333030000082**

 **………………………………………………………………………..**

 **De Madame / Monsieur / Société / Asbl**

 **ACPDI Asbl**

 **………………………………………………………………………….**

 **CHEZ FBNBANK DRC BUTEMBO**

 **(République Démocratique du CONGO)**

***5. LES PIÈCES JUSTIFICATIVES****Nous avons besoin, le cas échéant, d’une copie des documents suivants:*

* *Le statut de votre organisation*
* *Attestations d’enregistrement officiel de votre organisation*

***Voir pièces jointes en annexe***

***6. SIGNATURE***

*En tant que responsables de l'organisation demandant un soutien auprès de vous pour ce projet, je déclare/nous déclarons:*

*-Assumer la responsabilité du bon emploi de l’argent reçu pour la mise en œuvre du projet.*

*-Que toutes les informations présentées ci-dessus et dans les pièces justificatives requises sont complètes, véridiques et correctes.*

|  |
| --- |
| *Date: 12/10/2018**Nom(s): Adelard PALUKU KACHELEWA**Signature(s):**C:\Users\BIG PRO\Pictures\2005-09-12\001.jpgC:\Users\BIG PRO\Pictures\2005-09-12\001.jpgC:\Users\BIG PRO\Pictures\2005-09-12\001.jpgC:\Users\BIG PRO\Pictures\2005-09-12\001.jpg**Secrétaire Exécutif* |

*Veuillez envoyer le formulaire rempli en tant que document WORD à votre partenaire néerlandais, avec les annexes suivantes:*

* *une copie de la pièce justificative, et*
* *une version scannée des pages avec le budget et vos signatures du présent formulaire.*

***Merci beaucoup et bonne chance!***